



Agglomérations en forte mutation et transition écologique

Ariane Widmer, architecte urbaniste

Plateforme francophone des agglomérations
Luxembourg, 3 juin 2026

Deux démarches : Schéma directeur de l'ouest lausannois et vision territoriale transfrontalière du Grand Genève

Des enseignements à tirer

Une gouvernance qui favorise le collectif

Deux démarches : Schéma directeur de l'ouest lausannois et Vision territoriale transfrontalière du Grand Genève

Brefs portraits : enjeux, objectifs, gouvernances et résultats

L'Ouest lausannois et le Grand Genève : deux agglomérations, de l'Arc lémanique

Espace métropolitain lémanique transfrontalier

Forte dynamique démographique et économique

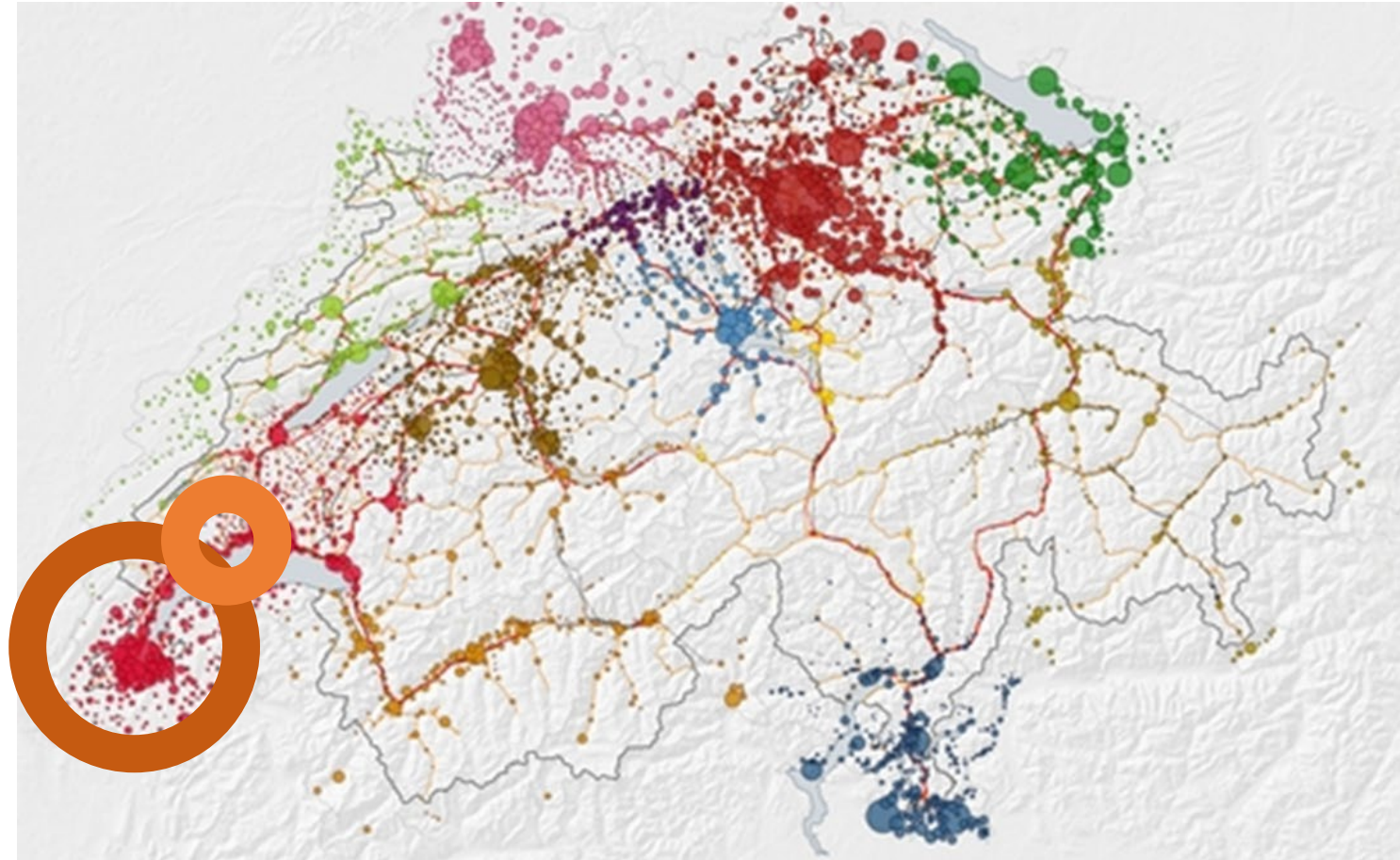
Pénurie de logement et besoins infrastructurel

Ouest lausannois

- presque 100'000 h
- Une partie du « Grand Lausanne »

Grand Genève

- Plus d'un 1 millions h
- Une agglomération binationale avec la ville de Genève comme centre



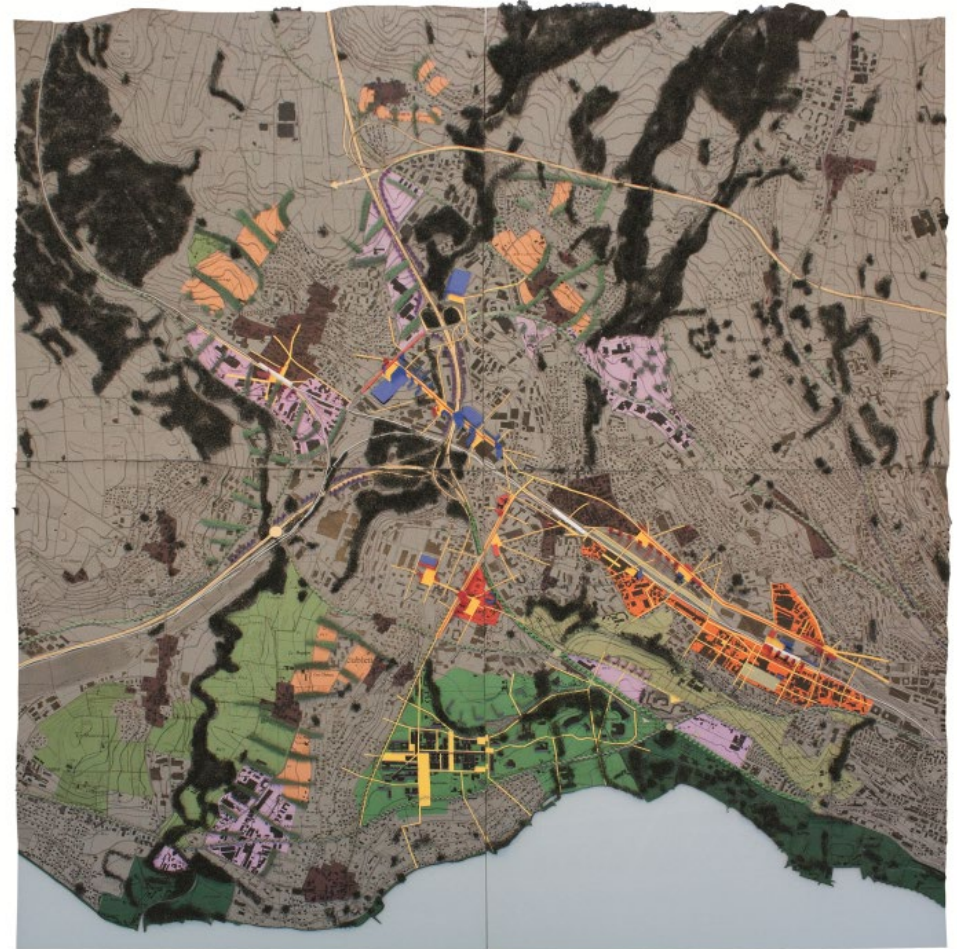
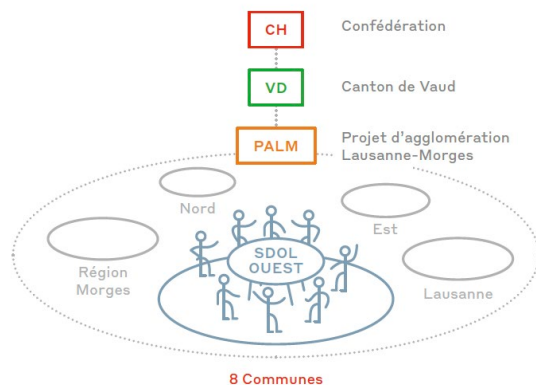


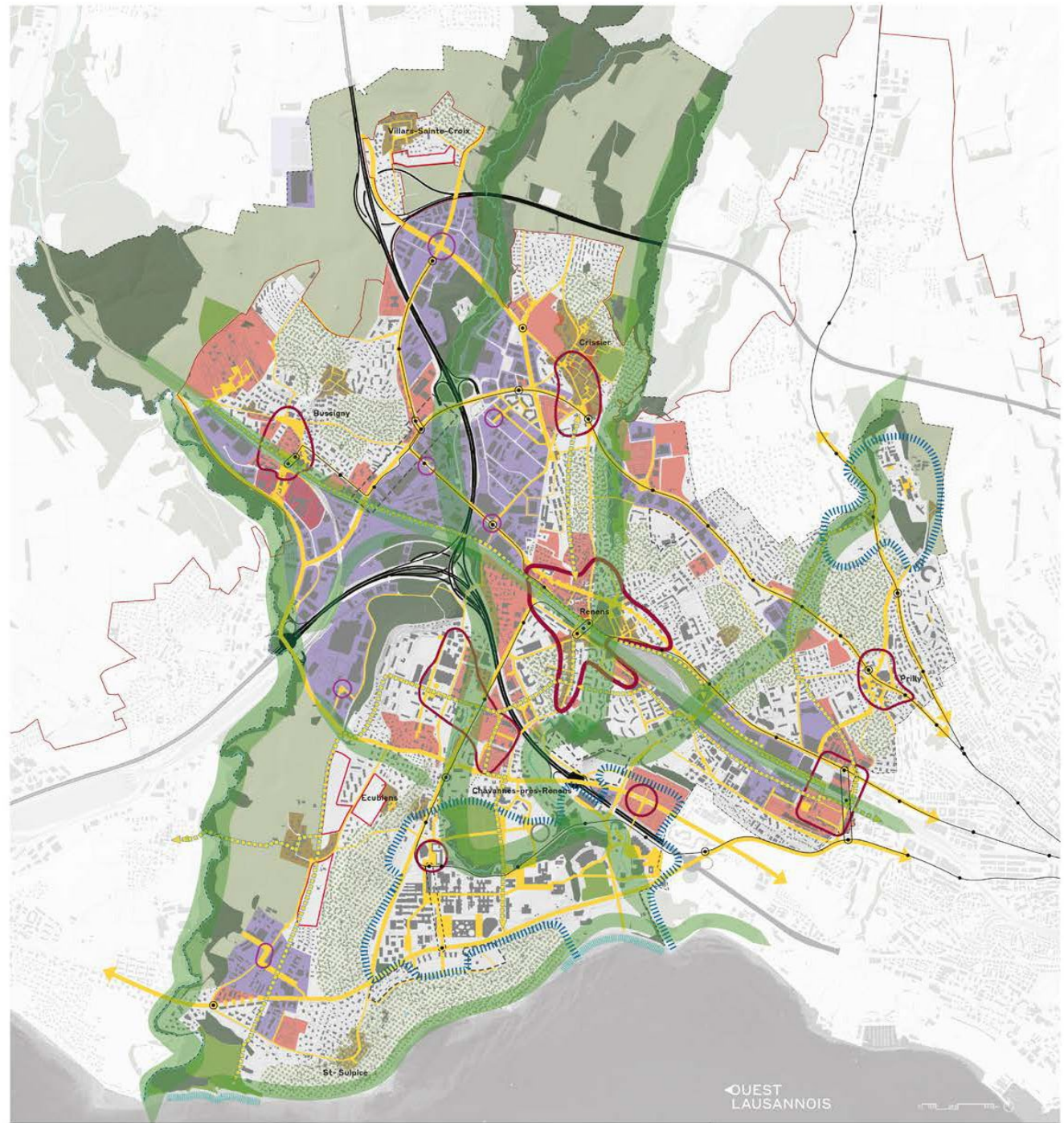
Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – déclenchée en 2000 et opérationnelle depuis 2003

Objectif : une collaboration entre 8 communes initiée par le canton à l'aide d'un moratoire sur les grands générateurs de trafic (base LPE) pour maîtriser le développement urbain

Un schéma directeur (instrument «gris») dont la mise en œuvre est confiée à une gouvernance intercommunale.

Une vision pour orienter et accompagner le développement d'une région en forte mutation.







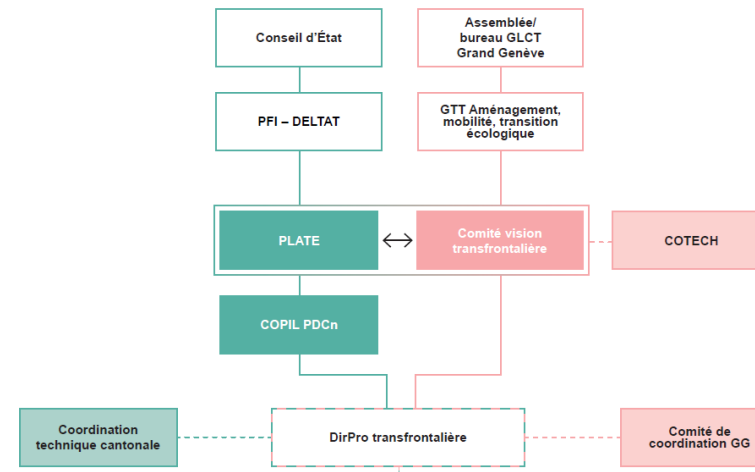


Vision territoriale transfrontalière du Grand Genève – horizon 2050 – (2020-21) 2022-24

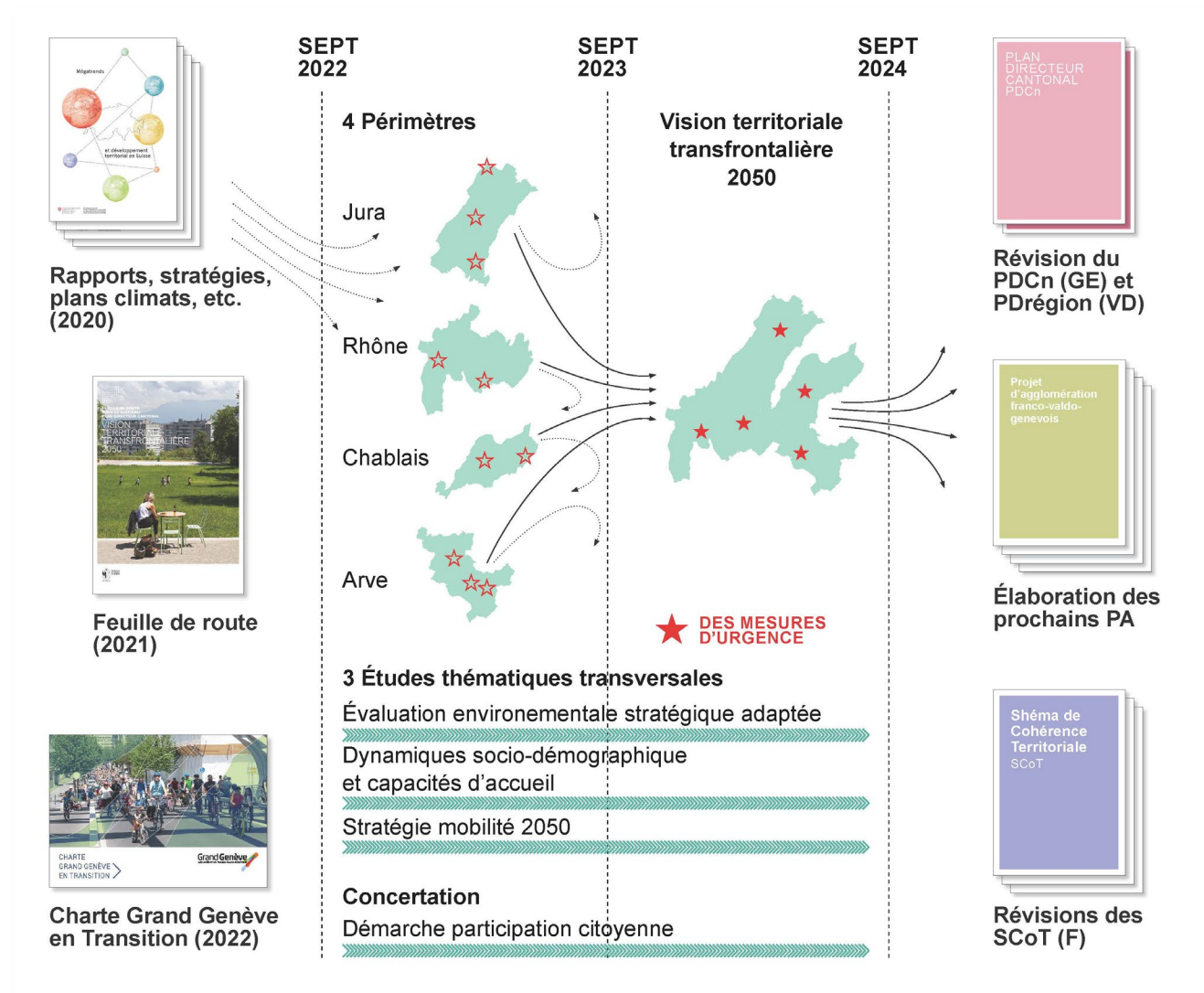
Objectif : élaborer ensemble une vision territoriale pour le Grand Genève à l'horizon 2050 en réponse à la transition écologique et la croissance démographique et économique

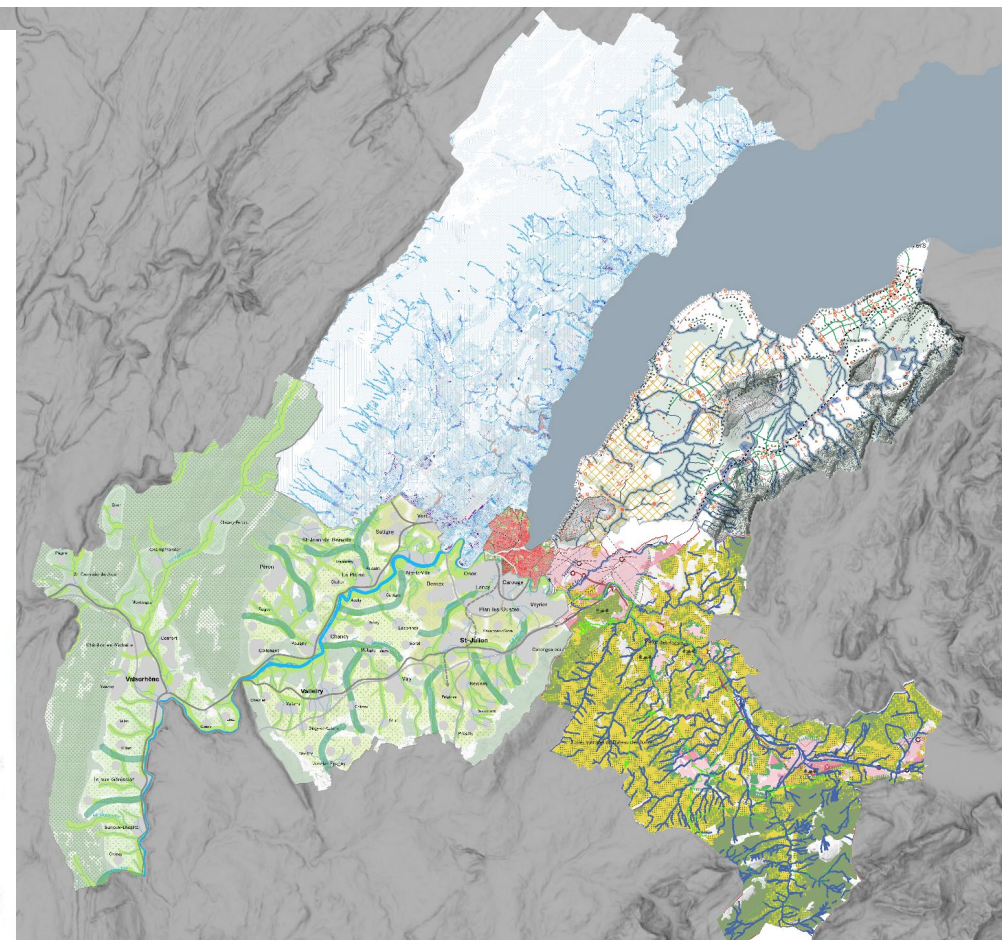
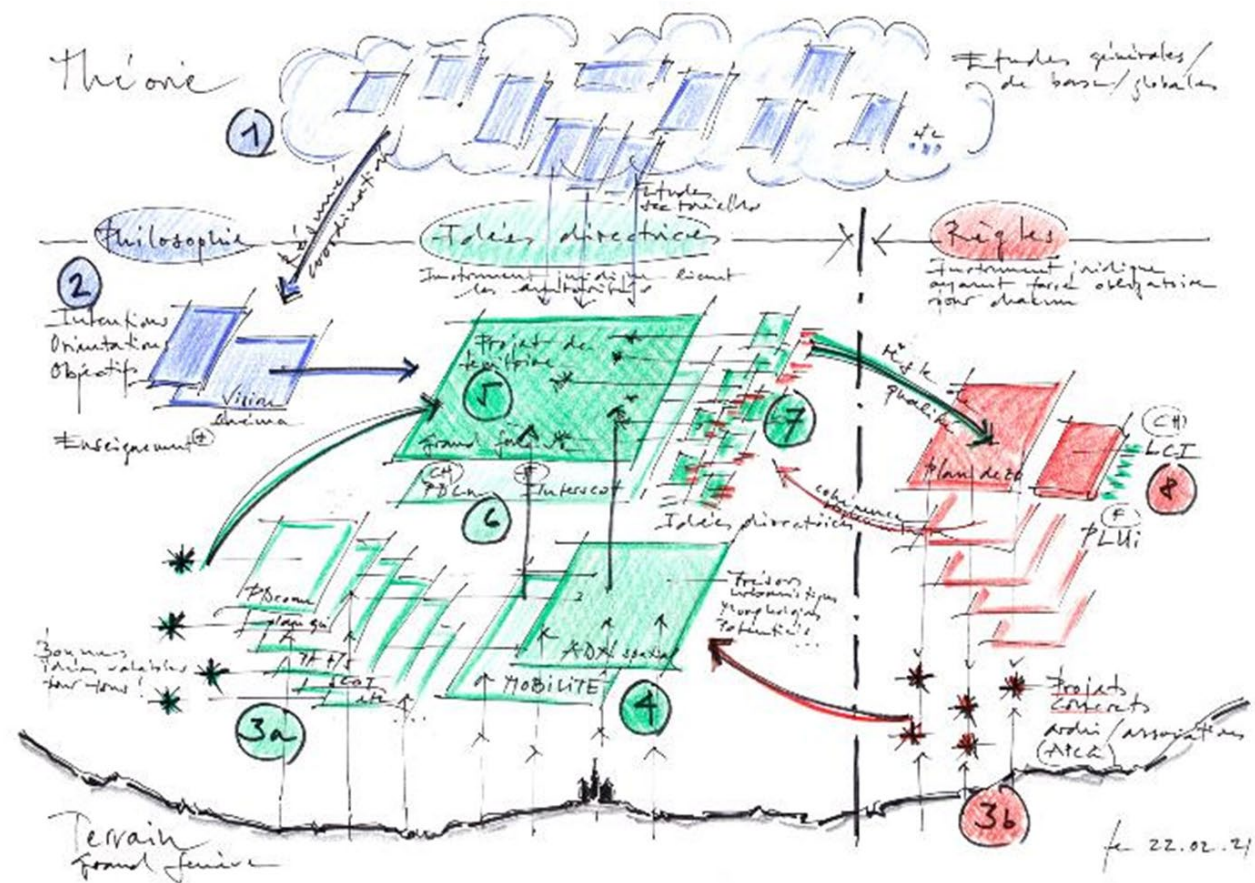
Une collaboration qui concerne 2 pays, 2 cantons, 2 régions, 2 départements, 209 communes

La gouvernance s'est appuyée sur les instances existantes et implique les différents niveaux institutionnels

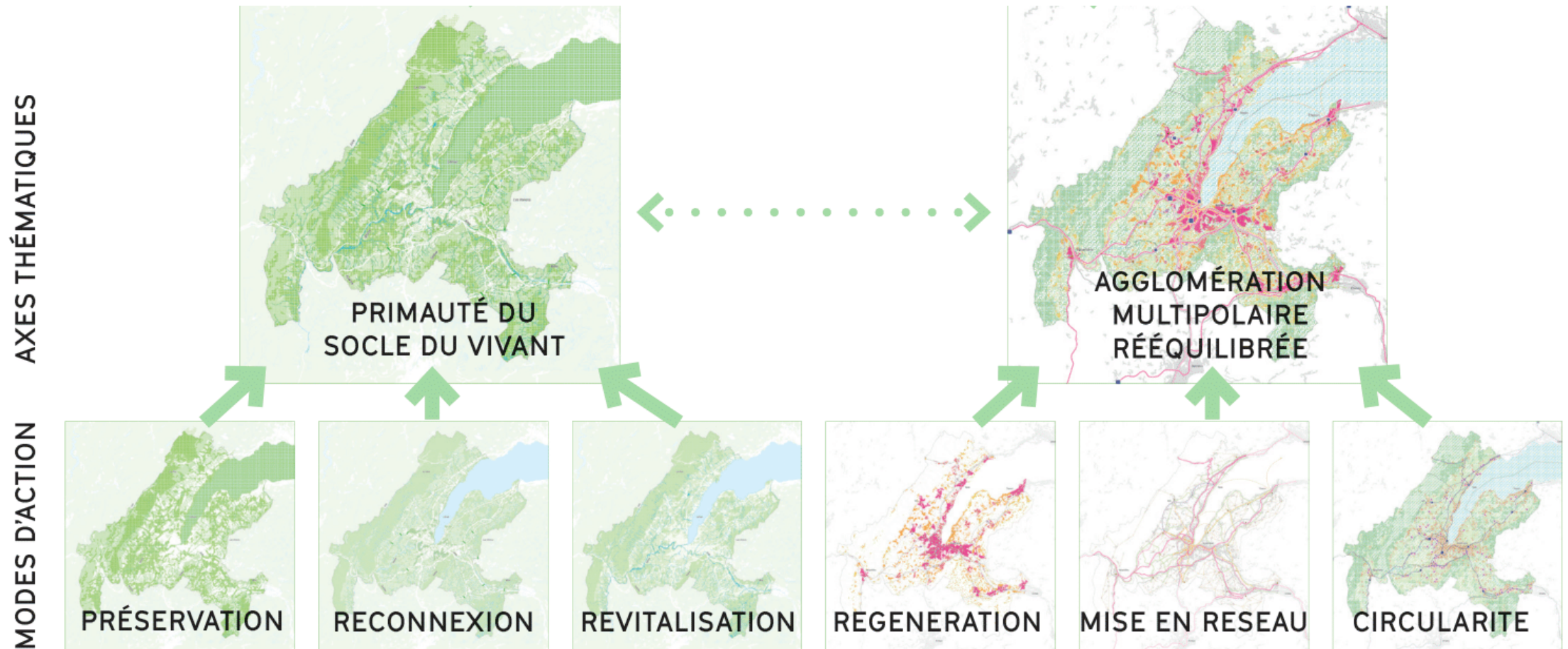


Une méthode pour favoriser un processus exploratoire





2 orientations stratégiques et 6 modes d'action «conditions de l'accueil»



Approche multiscalaire et intensification nuancée



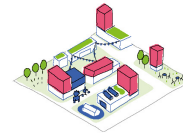
TISSUS COMPACTS ET HOMOGÈNES

Dans les tissus compacts et denses tels que les tissus historiques (bâts inscrits ou classés, cœur de villages, bâtiments construits avant le 20^e siècle), si le potentiel d'accueil quantitatif y est modeste (de l'ordre de +10 % de la population et des emplois existants), il s'agit de privilégier des opérations de rénovation et d'intensification des usages, qui sont autant d'opportunités d'offrir de nouvelles qualités de vie de proximité.



TISSUS MIXTES ET INTERMÉDIAIRES

Entre les positions contrastées (historique, collectif, pavillonnaire), il reste une variété de secteurs hétérogènes dont le potentiel devra être évalué au cas par cas. Les opérations de densification privilégient les interventions sur les secteurs déjà artificialisés, et visent à renforcer la mixité d'usages et la qualité des espaces publics. De manière conservatoire, une hypothèse d'augmentation à pleine capacité des habitants et emplois de l'ordre de +30 % en moyenne est retenue à ce stade.



ZONES COMMERCIALES

Ces secteurs recèlent un grand potentiel d'intensification, tant en termes de densité que de mixité, tout étant l'occasion d'améliorer significativement leur qualité. Leur localisation stratégique de même que les structures généralement légères des bâtiments, en font des cibles privilégiées pour des opérations de mutation profonde, même si leur mise en œuvre n'est pas toujours évidente tant pour des questions constructives que pour des questions économiques. On peut raisonnablement imaginer une densité à pleine capacité de l'ordre 250 habitants et emplois par hectare, avec une mixité d'usage importante (par hypothèse, jusqu'à un maximum de 50 % d'habitants et 50 % d'emplois).



ZONES INDUSTRIELLES

Ces secteurs présentent des caractéristiques comparables aux zones commerciales, et on peut raisonnablement envisager de poursuivre des objectifs similaires de qualification et de densification. Il s'agit toutefois de privilégier l'accueil d'activités économiques, en conformité avec les stratégies déjà poursuivies dans l'agglomération, tout en imaginant un potentiel modeste d'accueil d'habitants (hyp: 90 % emploi pour 10 % habitants). Toutefois, un certain nombre de zones industrielles ne sont pas aptes à accueillir des habitants (principalement en raison des nuisances générées), ces espaces devront être conservés pour garantir le maintien d'emploi du secteur secondaire dans l'agglomération. Il s'agit également de réserver suffisamment de surface à proximité des zones bâties, notamment au secteur de la construction, pour garantir de soutien à la transition du parc immobilier.



ZONES ÉCONOMIQUES MIXTES

Pour ces secteurs, regroupant à la fois de l'emploi industriel, artisanal et tertiaire, une hypothèse de densité à pleine capacité similaire aux zones industrielles et commerciales peut être posée. Cela dit, dans la perspective d'en renforcer la mixité d'usage, d'autant plus au vu des programmes préexistants qui y sont implantés, une part plus importante d'habitants peut y être envisagée à terme tout en maintenant le caractère économique dominant du secteur (hyp: 40 % d'habitants pour 60 % d'emplois).



ZONES MONOFONCTIONNELLES HORS DES POLARITÉS

En dehors des espaces urbains, les zones monofonctionnelles industrielles ou commerciales sont requilibrées en faveur de programmes contribuant aux besoins économiques spécifiques liés aux processus de transformation (production agricole) ou au réemploi (matériaux), à la logistique, à la production énergétique ou à l'industrie lourde. Leur position à distance des polarités urbaines, leur ampleur et leur faible densité d'emplois constituent à ce titre des atouts.

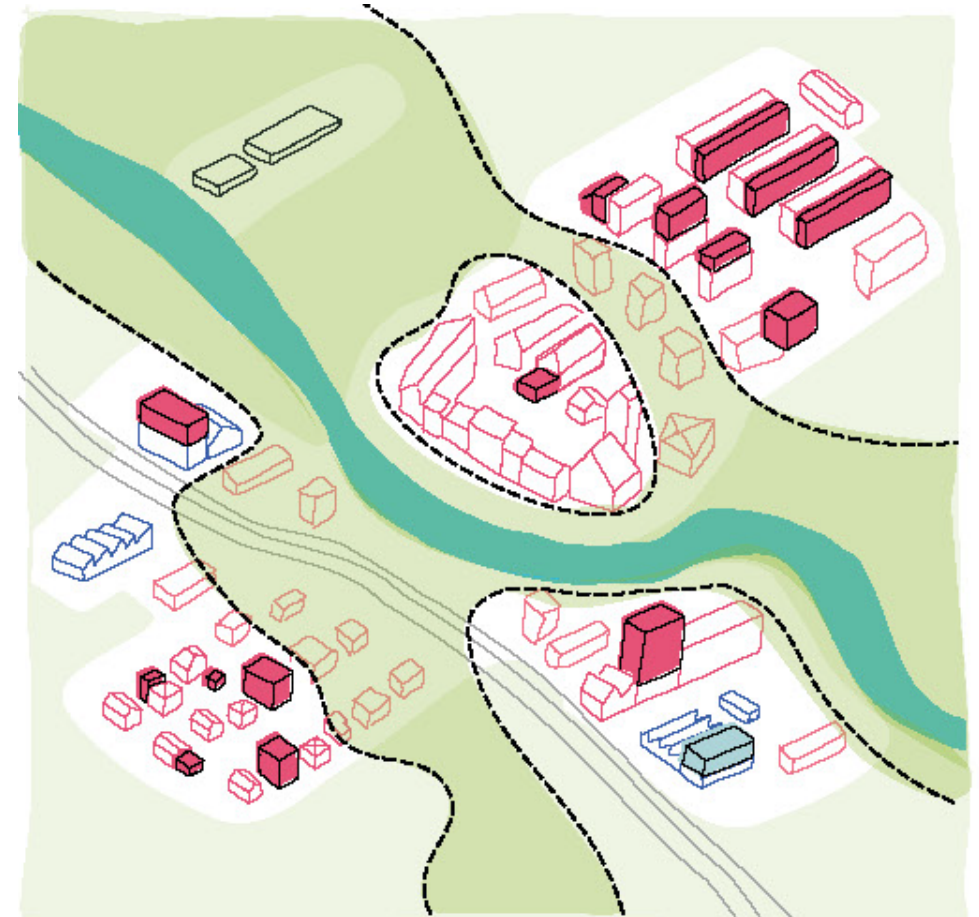
Une inversion de la perspective pour accorder la primauté au «socle du vivant»

L'environnement est devenu au sein de la structure du projet un 3e pilier à côté de l'urbanisation et des transports.

ment non pas dans une logique réactive ou compensatoire, mais au contraire dans une logique prospective et stratégique.

Le besoin d'un lâcher prise sur la «solution infrastructurelles».

Comprendre non seulement qu'il est possible de faire sans extension urbaine mais qu'en plus le développement vers l'intérieur est une chance pour réparer.





Des enseignements à tirer

Les urgences ne sont pas les mêmes pour tout le monde, les obstacles, les facilitateurs

La puissance de l'aménagement du territoire mais les urgences ne sont pas les mêmes pour tout le monde

Les enjeux qui ont complexifié et perturbé le travail :

- Phénomènes de métropolisation notamment les déséquilibres entre F et CH – les urgences ne sont pas les mêmes
- Complexité institutionnelle ++ et la dépendance du local au régional/national et difficulté d'atteindre le «terrain»
- La banalisation des enjeux écologiques et l'apparition de tensions croissantes

Les principaux obstacles

Développer une **vision proactive pour l'environnement** pour sortir de la logique compensatoire

Des **Rendez-vous manqués** avec les acteurs de l'économie et une prise en otage de la VTT.

Des démarches de projet et une participation citoyenne qui **n'atteignent pas suffisamment la base**.

D'autres thématiques qui ont nécessité la mise en **place d'un processus parallèle** – par exemple les urgences socio-économiques de la France voisine.

Les facilitateurs

Pour faire face à la complexité des méthodes et outils qui facilitent l'interactions des politiques publiques

L'approche transdisciplinaires (administration, équipes), l'outil des études test avec les ateliers de travail ont permis de sortir des silos.

Un déclencheur et une ambition concertée

avec une feuille de route conçue en commun qui trace un chemin à parcourir, qui offre la possibilité d'explorer et des outils flexibles « gris ».

Une gouvernance qui favorise le collectif

Pour faire face aux complexités et incertitudes

Pour faire face à des situations inédites ...

1. Une gouvernance collective, volontaire, horizontale et impliquant plusieurs échelles pour faire face à la complexité.
2. Une ambition partagée et du courage pour faire face à des incertitudes et des contradictions.
3. L'envie d'avenir de qualité et l'ouverture d'explorer et d'expérimenter pour répondre à des situations inédites.



Remise du Prix Wakker aux 8 communes de l'ouest lausannois, 2011

Merci pour votre attention!

